Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 056-215601626-20250527-DB20250542-DE

COMMUNE DE PLOEMEUR
PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 14/03/2013
Mis à jour les 21/09/2014, 30/11/2015, 27/07/2017, 07/01/2022
Modifié les 05/10/2016 (n°1-2-3-4) et 04/10/2017 (n°5)
Mis en compatibilité le 02/10/2018
Déclaration projet emportant mis en compatibilité le 10 octobre 2023
Modifié (modification de droit commun n°6) le 27 mai 2025

Modification de droit commun n°6

PLOEMEUR
PLAÑVOUR

PLAN A

Annexe 1

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2025
Le Maire,
Ronan LOAS

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

Pôle TRT - Mission SIG territorial - 27/05/2025

LORIENT AGGLOMÉRATION

Légende

- ☆ Monument historique classé ou inscrit
- ▦ AC2 : Périmètre de protection relative aux sites classés
- ▭ AC1 : Périmètre de protection des monuments inscrits
- ▭ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection éloignée
- ■ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection immédiate
- ▥ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection rapprochée - zone sensible
- ▨ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection rapprochée - zone complémentaire
- ⬚ EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral
- 🟦 PM1 - PPRL - Constructible avec prescriptions niveau 2
- 🟨 PM1 - PPRL - Constructible avec prescriptions niveau 1
- 🟥 PM1 - PPRL - Inconstructible
- ▥ PM1 - PPRL - Zones hors PAU
- ▭ T5 : Servitude aéronautique de dégagement
- ⬚ T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune hors T5)

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 056-215601626-20250527-DB20250542-DE

N
O
E
S
SIG
Baraquement 534.10, Baraquement UK100 et le lavoir en ciment de la cité provisoire de Soye
Baraque de type canadien implantée dans la cité de l'habitat provisoire de Soye
Penhoat Quinio
Le Divit
Kerihuer
Kerlédern
Soye
Saint-Mathurin
Kerabus
Kervihanno
Cosquéric
Croix de Kervegan
Kerduellic
Croix de chemin en granit
Chapelle Sainte-Anne et son calvaire
Sainte-Anne
Centre-Ville
Ty Nehué
Keriel
Croix datée de 1558 située à Kergouldec
94
104
114
124
134
64

Légende

- ☆ Monument historique classé ou inscrit
- ▦ AC2 : Périmètre de protection relative aux sites classés
- ▭ AC1 : Périmètre de protection des monuments inscrits
- ▭ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection éloignée
- ■ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection immédiate
- ▥ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection rapprochée - zone sensible
- ▨ AS1 : Périmètre de protection des captages d'eau potable - protection rapprochée - zone complémentaire
- ⬚ EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral
- 🟦 PM1 - PPRL - Constructible avec prescriptions niveau 2
- 🟨 PM1 - PPRL - Constructible avec prescriptions niveau 1
- 🟥 PM1 - PPRL - Inconstructible
- ▥ PM1 - PPRL - Zones hors PAU
- ▭ T5 : Servitude aéronautique de dégagement
- ⬚ T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune hors T5)

COMMUNE DE PLOEMEUR
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 14/03/2013
Mis à jour les 21/09/2014, 30/11/2015, 27/07/2017, 07/01/2022
Modifié les 05/10/2016 (n°1-2-3-4) et 04/10/2017 (n°5)
Mis en compatibilité le 02/10/2018
Déclaration projet emportant mis en compatibilité le 10 octobre 2023
Modifié (modification de droit commun n°6) le 27 mai 2025

Modification de droit commun n°6

PLAN B

Annexe 1

A
B

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2025
Le Maire,
Ronan LOAS

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

LORIENT AGGLOMÉRATION

Pôle TRT - Mission SIG territorial - 27/05/2025